

**PROCÈS VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 12 JANVIER 2020 À 33400 TALENCE**

-0-0-0-0-0-0-

Avant de déclarer ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire, il est procédé à l'appel des sociétés et à la vérification du quorum.

Sont présents: AGEN Av. 3 voix- ARCACHON Av. 4 voix - BAYONNE SN 6 voix - BÈGLES-BORDEAUX AC 2 voix - BERGERAC SN 6 voix - BORDEAUX EN 8 voix - BRIVE CSN 3 voix - CASTILLON RC 3 voix - CLAIRAC Av. 1 voix - CLAOUEY CN 3 voix - COGNAC YRC 4 voix - GUYENNE Av 1 voix - HENDAYE ENDAIKA 3 voix - LA RÉOLE AS 2 voix - LA ROCHELLE CAM 5 voix - LANDES Av 2 voix - LANGON SN 3 voix - LIBOS-FUMEL 2 voix - LIBOURNE CN 6 voix - MARANS Av 2 voix, MARMANDE Av. 4 voix - MIMIZAN CN 2 voix - PORT DE CALLONGES 1 voix - SAINTE LIVRADE Av. 4 voix- SAINTES Av. 4 voix - SOUSTONS Av. 3 voix.

Les 26 clubs présents représentant 87 voix sur 137, le quorum est atteint et l'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Se sont excusés les clubs de BAYONNE Av, LIMOGES CN, NIORT AC, OLÉRON Av, PALAIS SUR VIENNE AC, PENNE-SAINT SYLVESTRE CN, PEYREHORADE CCG et SAINT JEAN DE LUZ UR YOKO.

Sont absents les clubs de ANGLET IBAÏALDE , ANGOULÊME AS, CHÂTELLERAULT SN, JARNAC AS, JUST ROW IT, LA BRÈDE CA, ROUFFIAC AC , ST JEAN DE LUZ UR IKARA , , SAINT SAVINIEN CN, SECHEMAILLES ADSL, SAINTE FOY CN, TRELISSAC SN et VILLENEUVE Av.

Assistent à cette assemblée : Didier MARCHANDEAU, Trésorier FFA, Christian CHARTIER Vice-président du CROS Nouvelle-Aquitaine, Sébastien GRANIER, CTS et Yoann CREPU, CTR.

-0-0-0-0-0-

Le Président Michel Lagüzère remercie les clubs et toute l'assemblée pour leur présence.

Il remercie également Didier Marchandea pour sa présence après avoir traversé toute la France puis il ouvre la séance en citant les nouveaux clubs et en présentant les nouveaux Présidents présents : Xavier Buffo du CN Libourne, Jean-Michel Bourgeois de la SN Bayonne et Didier Broustau de l'EN Port de Callonges.

**Approbation du procès verbal de l'AG 2018**

Le procès verbal de l'Assemblée du 10 novembre 2018 a été adressé aux clubs par mail. Sans observation, il est approuvé à l'unanimité.

## Rapport moral du Président

En préambule de son rapport, le Président rappelle que nous entamons la dernière année de l'Olympiade qui se terminera par le Jeux Olympiques de Tokyo puis les élections régionales et nationales.

Il remercie ensuite les douze Commissions en les remerciant « pour le travail réalisé et qui sont le témoignage de la riche activité de la Ligue »

Sur le plan sportif, il regrette que la défection de juniores-filles à la Coupe de France a fait échouer l'accès de la Ligue au podium malgré les sept médailles décrochées.

Il se félicite de la création et la réussite du Centre Universitaire ainsi que du développement du Pôle Espoir de Bergerac.

Quant au haut-niveau, vingt et un athlètes néo-aquitains sont retenus dans les collectifs fédéraux mais sans titre international, à croire que la politique sportive fédérale ne semble pas faire rêver les jeunes générations pour accéder à l'élite.

Il souligne le « chemin tracé par Pascal TOURON pour les perspectives 2020 ».

Il reprend succinctement chaque rapport de Commission mettant en valeur leur travail et leurs résultats avec pour principaux faits marquants :

- succès de la première édition de la Hossegor Rowing Cup,
- réussite du Championnat Régional d'Aviron Indoor malgré la regrettable initiative des grands clubs du Sud ayant organisé un compétition similaire le même jour,
- l'agression physique et verbale par un entraîneur sur un arbitre de notre Ligue lors d'un Championnat de France sanctionnée par la Commission de Discipline par un simple avertissement entériné par la fédération.

En ce qui concerne le rapport de la Commission des Finances qui sera présenté plus tard, il revient sur le gel des cotisations des clubs de l'ex-Aquitaine et le rattrapage progressif des cotisations des clubs des ligues absorbées, le gel sinon la baisse des subventions ainsi que celui de la part reversée par la fédération aux ligues qui se traduit par un manque à gagner.

Par ailleurs, devant les difficultés à trouver des clubs organisateurs de nos événements avec des prestations et installations correctes, il sera proposé un versement d'aide à ces clubs, financée par une participation « au siège » versée par les clubs comme cela se fait au niveau fédéral.

Avant de conclure, le Président fait état de l'acquisition d'un nouveau minibus en remplacement de l'ancien, de l'achèvement de son mandat à l'issue duquel il ne sera plus candidat et de la Traversée de l'Atlantique à l'aviron par Bernard Gerbeau et trois coéquipiers.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Il cède ensuite la parole à Christian Chartier qui ne pourra pas rester à l'Assemblée. Il souhaite la bienvenue à l'assemblée et salut les nouveaux clubs. Il présente le CROS, ses missions et souligne l'importance du soutien au sport de haut niveau et le bon fonctionnement des Commissions.

Enfin, il précise que la Maison Régionale du Sport de Talence héberge 48 ligues sportives

### **Approbation des rapports de commission** (hors Commission des Finances)

Les rapports des différentes commissions énumérés ont été adressés aux clubs par mail.

Quelques précisions sont apportées par des Présidents de Commissions :

Mer : appel à bénévoles pour l'Open Beach à Arcachon qui n'est pas soutenu par la fédération et qui ne sera pas qualifiant pour les Mondiaux,

Arbitres : rappel des constats :

- moins d'arbitres, plus de compétitions
- 25 arbitres pour 47 clubs

Ne faut-il pas lancer un appel auprès de la quarantaine de candidats aux formations initiateur et éducateur ?

Discipline : rappel de la sanction insignifiante infligée à l'agresseur qui entraînera certainement une « panne » de l'arbitrage.

Sans autre observation, les rapports sont adoptés à l'unanimité.

### **Hossegor Rowing Cup 2020** (P. Villenave)

Le succès de ce plus gros rassemblement de 8+ est dû au soutien de la Ville d'Hossegor, des Collectivités, des quelques partenaires, aux excellentes prestations et ambiance des rameurs, la participation des bénévoles mais aussi le beau temps.

L'ambition de 2020 est la venue de plus de clubs français et étrangers, la venue des universités d'Oxford et Cambridge, des stands mieux animés de l'Aviron Santé, de l'AviFit et de découverte pour le public.

La recherche de partenaires confiée à une agence spécialisée devrait augmenter nos recettes afin d'améliorer les prestations envers le public.

Un logo sera créé et le site Internet est bientôt disponible.

### **Séminaire des dirigeants et entraîneurs du Sud Ouest** (G. Pontois)

Les actions et les objectifs des deux ligues (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) sont très proches.

Les stages J18 et senior seront organisés en bateaux longs en un seul lieu

Le quota de 4 pour la zone Sud-ouest est justifié par le niveau des rameurs pas assez haut.

La réunion dirigeants-entraîneurs est nécessaire car la Communication ne passe pas avec trop, peu de retours. Elle se déroulera le premier week-end de décembre car cette période est la plus calme. Le lieu de Montauban en position centrale de la zone reste à confirmer. Les clubs présents sont pour à l'unanimité.

Pascal Touron tient à souligner le travail que Germain consacre à la zone et que le stage prévu en novembre regroupera les énergies des clubs.

### **Rapport des Cadres Techniques** (S. Granier et Y. Crépu)

Ils assument l'encadrement technique depuis le départ de Charles Delval.

Leurs principales missions sont la formation, le développement et l'encadrement sportif de la Ligue avec l'ETR composé d'une trentaine de personnes. ETR participe à l'encadrement des stages et à la gestion des courses et le chronométrage pour lequel des nouveaux chronomètres connectés ont été acquis.

Les sessions de formation se déroulent en décembre et janvier (2 sessions "initiateur" et 1 session "éducateur"). 23 diplômes d'éducateur ont été décernés à des professeurs d'EPS ce qui favorise les relations avec les collègues

Dans le développement, à noter cette année, la création de deux nouveaux clubs (St Savinien et Aviron Guyenne), 3 613 licences A et 11 017 pratiquants, effectifs stables depuis 2014 chez les J12 et J14 mais en baisse chez les J18, augmentation des féminines de 36 à 43 %, hausse des pratiques Handi Aviron et AviFit.

Dix huit clubs sont labellisés et 3 autres étaient labéllisables selon le nombre de licences..

La participation des collèges à "Rame en 5ème" est passée de 20 à la création à 48 en 2019 classant la Nouvelle-Aquitaine 1ère Ligue de France (3ème en 2018).

Sur le plan sportif, les actions des cadres sont principalement orientées vers le Programme Performance Jeune (J16) selon les directives fédérales.

La Ligue est à la 4ème place à la Coupe de France comme en 2018. Par ailleurs, avec trois clubs néo-aquitains classés en 1ère division elle est 3ème ligue sur huit dans cette division.

En fin de ce rapport, le Président intervient pour rappeler que Yoann intervient pour Rame en 5ème dans les collèges lorsque qu'un club d'aviron existe à proximité mais ce sont les CDA et les clubs qui doivent prendre ensuite le relai.

### **Rapport de la Commission des Finances** (P. Drapé)

Le rapport de la Commission des Finances, basé sur les comptes établis au 31/08/2019 par le Cabinet In Extenso, est projeté et distribué à tous les clubs.

Pierre Drapé, Trésorier adjoint, le présente et le commente d'où il ressort :

- pour le bilan : actif 151 729 €, passif 191 683 €
- pour le compte de résultat : produits 299 988 €, charges 292 785 €, soit un résultat de + 7 204 €.

Il précise que la ligue a investi sur les deux derniers exercices 167 047 € de matériel en grande partie mis à disposition des clubs et financés par un emprunt de 120 000 € au taux de 1,3 %, une subvention régionale de 25 000 € et un autofinancement de 22 047 €. Il conclut en confirmant une situation financière solide faisant apparaître un fond de roulement positif de 170 050 € mais qu'il convient de rester vigilant sur l'engagement des charges.

### **Quitus des vérificateurs aux comptes**

Françoise Martinet et Alain Martinez ont procédé à la vérification des comptes par sondages des écritures au nombre de 6 739 soit environ 1 000 de plus que l'exercice précédent.

L'état de rapprochement correspondant exactement aux écritures, ils donnent lecture de leur rapport du 7 janvier 2020 et proposent de donner quitus aux Trésoriers.

L'Assemblée donne quitus et les comptes 2019 sont adoptés à l'unanimité.

### **Désignation des vérificateurs aux comptes 2020**

Il est procédé à l'appel de candidature des nouveaux vérificateurs. Françoise MARTINET et Alain MARTINEZ, seuls candidats, sont élus à l'unanimité.

### **Approbation du montant des cotisations 2021** (P. Motron)

Le Secrétaire rappelle que les cotisations des clubs ont été fixées, lors de la fusion, jusqu'en 2021. Elles figurent à l'annexe 14 du Règlement Intérieur.

En 2021, elles seront identiques pour l'ensemble des trois anciennes ligues, soit :

- Forfait club : 63,00 €
- Forfait arbitrage : 106,00 €
- Licences A : 5,30 €
- Licences U, BF et I : 2,80 €
- Licences D90, D30 et D7 : 1,60 €

Comme annoncé par le Président dans son rapport moral, il expose les raisons qui ont abouti à demander aux clubs des frais d'engagement par siège pour les compétitions organisées par la Ligue à partir de 2021:

- manque à gagner suite à la fusion des ligues,
- gel de la part reversée par la Fédération aux ligues,
- location de bateaux plus performants pour la Coupe de France,
- versement d'une aide forfaitaire aux clubs organisateurs des compétitions de ligue,
- baisse des subventions.

Les barreaux et les épreuves à l'ergomètre ne sont pas concernés par cette mesure.

Une étude sur le montant de ces frais d'engagement proposait de les fixer à 3,40 € alors que ceux réclamés par la FFA s'élèvent à 10,00 € pour les compétitions nationales. Le dernier Comité Directeur a décidé de les proposer à 3,00 €

Deux questions sont soumises à l'approbation des clubs :

1. Êtes-vous pour le versement d'une aide aux clubs organisateurs dont le montant sera fixé par le Comité Directeur ? Pour à l'unanimité des 26 clubs présents
2. Êtes-vous pour fixer le montant des frais d'engagement à 3,00 € par siège dans les conditions exposées ci-avant ? Pour 25, abstention 1. Adopté à la majorité.

### **Présentation du budget 2020** (P. Drapé)

Le budget 2020 est présenté en équilibre et s'élève à 410 040 €, hors emplois CTS détachés et bénévolat, en prévoyant une utilisation de fonds propres de 16 500 €.

Il est à noter que l'augmentation du budget par rapport au précédent est due au résultat bénéficiaire attendu sur la HRC 2020.

Le budget 2020 est adopté à l'unanimité.

### **Calendrier 2019-2020**

Au calendrier diffusé il convient de rajouter :

- Championnat Beach Rowing à Arcachon : 30 mai 2020 (Arcachon Av)
- Fête du Fleuve à Bordeaux : 20 juin 2020 (Bègles-Bordeaux EN et Bordeaux EN)

Ce calendrier est adopté à l'unanimité.

### **Assemblée Générale Élective 2020**

Étant donné que la date de la tête de rivière de novembre 2020 n'est pas encore arrêtée par la FFA, la date de l'AG ne peut pas être fixée (8 ou 14 novembre 2020 ?).

## Désignation des représentants de la Ligue à l'AG de la FFA

L'AG de la FFA se déroulera le 28 mars 2020 à Nogent sur Marne.

Ont été désignés à l'unanimité : Michel Lagauzère, Jean-Loup Péchin et Pierre Trichet

## Examen des propositions des clubs

Aucune proposition n'a été soumise au Président.

## Questions diverses

Aucune question n'est posée.

## Remise des Challenges

Les Challenges sont remis aux clubs suivants :

- Challenge Christian QUERRE : Bordeaux EN : 29 points
- Challenge Paul STRIMON : Bayonne SN. : 20 points
- Challenge des Frères MOREL : La Rochelle CAM. 1 555 points

## Remises des médailles

Après lecture de leurs CV respectifs par le Président Michel Lagauzère les Médailles sont remises par Didier Marchandea :

- La Médaille d'Or de la Ligue est remise à Germain Pontois de la Société Nautique de Bayonne pour son travail de Coordonnateur de Zone,
- La Médaille d'Honneur de la Fédération est remise à Patrick Villenave de l'Aviron Arcachonnais pour l'organisation des compétitions d'aviron de mer régionales et nationales.

Avant de clôturer l'Assemblée Générale, le Président donne la parole à Didier Marchandea représentant la FFA qui présente les excuses du Président Mulot.

Au sujet du départ de Charles Delval, il précise qui est affecté totalement à l'Handi Aviron dont l'objectif est de décrocher trois médailles aux prochains JO. Le nombre de cadres détachés par l'État était de 50 il y a cinq ans pour 42 cette année.

Peu de participants à l'Open de France qui est remplacé par le Beach Rowing dont un Championnat de France est créé en vue des Championnats du Monde.

Au sujet de l'agression subie par l'arbitre, il ne lui appartient pas de discuter la sanction et il rappelle que le Comité Directeur de la FFA a apporté son soutien au Corps Arbitral. Un guide des bonnes pratiques à destination des rameurs et entraîneurs sera édité.

Le Championnat Indoor 2019 a vu 3 000 engagés et le Championnat du Monde Master 2022 a été attribué à Libourne.

Enfin, une baisse du nombre des licences est constatée, moins 600 à ce jour par rapport à 2019 à la même époque ainsi qu'une baisse des ventes du Livre d'Aviron.

Le Président lève la séance à 14h30.